



## **CHSCT-M extraordinaire du 13 novembre 2020**

### **Déclaration préalable de FO**

2 semaines après le démarrage de ce reconfinement, quelles sont les avancées ?

Certes le nombre de télétravailleurs a augmenté (de 11 à 42%), mais dans quelles conditions ? Et doit-on se satisfaire que moins d'une personne sur deux dans ce ministère (hors DGAC encore une fois, nous imaginons) télétravaille au moins 2 jours par semaine (c'est-à-dire moins de la moitié de la semaine).

Doit-on se satisfaire qu'encore trop d'agents soient obligés de revenir en présentiel pour cause de manque de matériel. Et nous ne parlons pas uniquement de l'administration centrale. Le 1<sup>er</sup> confinement, l'expérience vécue par les agents et leur investissement dans ce télétravail généralisé n'aura servi à rien !

Mais plus grave, les réunions physiques sont encore fortement conseillées ici, les propos sexistes s'accentuent par là et par-dessus l'administration continue à la vitesse grand V ses réorganisations et transformations dans un climat anxiogène, avec des espaces de dialogue largement limités voire inexistants, là pour cause de confinement partiel, et une volonté claire de l'administration d'aller vite, coûte que coûte.

Nous le répétons : si la liberté est actuellement fortement restreinte dans notre pays, elle est justifiée par une crise sanitaire. Nous n'accepterions pas qu'ici cette excuse serve à restreindre les libertés et que là, elle soit détournée pour continuer à mener à bien des projets dévastateurs pour vos agents.

Notre énergie est nécessaire ailleurs, à la gestion de cette crise et à l'accompagnement de nos collègues, de vos agents. Preuve que nous nous devons d'être présents, la revue du décret sur les personnes vulnérables. Ce dernier doit être appliqué sans délai sans obstination sur le présentiel si l'agent ne le souhaite pas !

Mais il nous semble à nouveau indispensable de remettre sur la table le jour de carence. Cette disposition est aujourd’hui plus que jamais néfaste et contre-productive pour la santé publique. C'est valable pour la COVID, mais c'est aussi valable pour toutes les maladies contagieuses qui sont véhiculées dans les milieux professionnels à cause de ce jour de carence. Disparition pure et simple, voilà ce qu'exige Force Ouvrière de ce dispositif !

Nous attendons donc de cette séance de nouvelles directives claires mais également une prise de conscience de la nécessité de « baisse de productivité » y compris dans les réorganisations. Il n'y a pas de raison que seuls les projets néfastes aux agents avancent...

Le mot d'ordre de ce 2<sup>e</sup> confinement semble clair : les réformes doivent continuer quoi qu'il en coûte !

Le gouvernement demande des efforts aux Français, mais les agents du pôle ministériel n'ont aujourd’hui pas les moyens de télétravailler dans des conditions dignes : pas de matériels de l'administration, pas d'accès VPN pour les agents qui en ont besoin, pas de téléphone professionnel,... et il faudrait continuer d'assurer les missions comme si de rien n'était ? Les modes « dégradés » pourraient au moins être reconnus et assumés auprès de la population plutôt que d'ajouter une pression supplémentaire sur les agents de la Fonction Publique qui ont le sens du devoir et du travail, mais qui n'ont pas à avoir celui du sacrifice. L'effort national doit aussi être concentré sur la préservation de nos personnels de santé, alors le télétravail c'est la règle ! Avec les moyens et, à défaut, avec les contre-parties ! Sinon, ce sont des burn-out assurés...